

Non à l'abattage des arbres au Parc Lullin!





Le Parc Lullin



- Terrain donné à l'Etat de Genève en 1973 par le propriétaire, Jean Lullin, comme « parc public » avec l'accès libre pour les chiens.
- La partie du haut est entretenue par la Commune de Genthod (espace ouvert avec peu d'ombre)
- La partie du bas est entretenue par l'Etat de Genève (l'OCAN). Elle est considérée par l'OCAN comme ayant un statut de « zone forestière » (espace boisé avec plus d'ombre)
- Le Parc Lullin est connu pour la beauté de ses arbres, ses grands marronniers, et ses Bains de Saugy.



Les origines de la pétition

- *Mars 2023*: un technicien de l'OCAN marquait des arbres en bas du parc Lullin et à côté des Bains de Saugy.
- Après interrogation par une habitante de Genthod, l'OCAN a confirmé que les arbres n'étaient pas malades mais seraient quand même abattus.
- *La raison évoquée*: le marronnier est une espèce **non-indigène** qui doit être remplacée par des espèces **indigènes**, comme le chêne.
- Le Plan Directeur Forestier 2023 de l'OCAN propose de progressivement remplacer les arbres "introduits" dans les forêts du Canton de Genève pour arriver à 60% de chênes indigènes.



La Suite....

- Des postes sur les pages Facebook de Genthod et Bellevue avec les photos des arbres ont provoqué de fortes émotions parmi les habitants de ces deux communes et des environs.
- Un collectif de Sauvegarde des Arbres du Parc Lullin a été formé.
- Plusieurs articles ont été publiés dans la presse sur ce sujet.

Non à l'abattage des arbres au Parc Lullin !

Pétition adressée à: Grand-Conseil / canton de Genève (pétition concernant le même sujet déposée auprès du Conseil d'Etat, munie de 842 signatures, 282 manuscrites – 560 online)

En signant cette pétition, vous signalez votre opposition au projet d'abattage de grands marronniers (une bonne dizaine) prévus par l'OCAN (Office cantonal de l'agriculture et de la nature).



Selon l'OCAN, les marronniers représentent des dangers pour la biodiversité : en effet, sur le territoire genevois, le plan de direction prévoit de progressivement remplacer les arbres introduits dans les forêts pour arriver à 60% de chênes. Ces chênes pourraient abriter davantage de biodiversité que les marronniers.

Nous, pétitionnaires, nous opposons à ces abattages aux motifs suivants:

- Le bas du Parc Lullin est considéré par l'OCAN comme ayant un statut de zone forestière. Il se trouve que l'utilisation que les usager.e.s de la Campagne en font (approuvée par la Commune de Genthod) se rapproche davantage d'une zone de verdure. Il y a eu des expositions d'art et d'architecture (durant lesquelles certaines personnes y ont fait du camping). Pour les usagers, le Parc Lullin est une réalité et ses arbres, grâce à leur grande taille et à leur feuillage fourni, apportent de l'ombre aux promeneurs et promeneuses en été. Les chênes qui les remplaceront en cas d'abattage ne seront pas équivalents en taille et en superficie avant de très nombreuses années.
- De nombreuses études, dont une parue dans la revue spécialisée "Nature" en 2014 par Nathan Stephenson montre que la capacité d'un arbre à stocker du CO2 est proportionnelle à sa taille. Ainsi, même si le remplacement de ces marronniers par des chênes permettrait d'augmenter la biodiversité biologique, le Parc Lullin ne contribuerait plus de la même façon à réduire les émissions CO2.

Seuls 2 marronniers sont actuellement réellement problématiques, uniquement pour des raisons de sécurité car leur état ne permet de se prémunir contre un affaissement probable.

Il est temps de cesser d'avoir une vue dogmatique concernant notre environnement, pour la remplacer par une vue d'ensemble, incluant le bien-être des habitants dans les cités ou les lieux de détente, en y incluant le facteur temps, trop souvent oublié.

Nom et Prénom	Adresse	Signature

Contact: rachaelreilly05@gmail.com

La Pétition

- Lancée en juin 2023, elle avait déjà recueilli 842 signatures en septembre.
- Une réunion publique a été organisée sur place le 20 septembre en présence de l'OCAN et de la Mairie de Genthod.
- La pétition a été déposée auprès du Conseil d'Etat, du Grand-Conseil et de l'exécutif de la Commune de Genthod en septembre et octobre 2023.

LES ARGUMENTS POUR PRESERVER LES ARBRES AU PARC LULLIN

**1. Les arbres du Parc Lullin
sont une source d'ombre et
de fraîcheur essentielle
dans le contexte du
réchauffement climatique**



2. Les arbres du Parc Lullin constituent un héritage centenaire et une vraie oasis de verdure, accessible à toutes et tous.

Les arbres du Parc Lullin devraient être considérés comme une richesse naturelle à protéger pour les générations futures. L'OCAN doit tenir compte dans la gestion de cette parcelle de l'utilisation du Parc Lullin non seulement comme un espace de détente, mais comme un patrimoine naturel à préserver impérativement.



3. Les marronniers du Parc Lullin sont sains et en pleine forme : *ils prospèrent et survivent depuis des centaines d'années.*



Selon l'OCAN, les marronniers font trop d'ombre au Parc Lullin et il faudrait les abattre pour laisser la place et la lumière pour permettre aux jeunes arbres en-dessous de pousser.

Il faudrait considérer d'autres options possibles pour protéger les vieux arbres sains.





4. Soutenir le grand marronnier à côté du portail au lieu de l'abattre !

- Le marronnier à côté du portail en bas du parc est un arbre majestueux aux dimensions extraordinaires qui fait partie du patrimoine du village de Genthod.
- Les habitants de Genthod et utilisateurs du parc attachent beaucoup d'importance à cet arbre.



Au lieu d'abattre cet arbre il faut tenter de le sauvegarder en le sécurisant, car c'est un arbre d'importance et de valeur.

*«Il faut maintenir les grands arbres. Haubanez-les s'ils menacent de chuter, entourez-les d'un périmètre de sécurité s'ils représentent un danger. L'effet climatisant d'un arbre dépend de son nombre de feuilles : **«abattre les plus vieux pour les remplacer par des jeunes est une aberration.»***

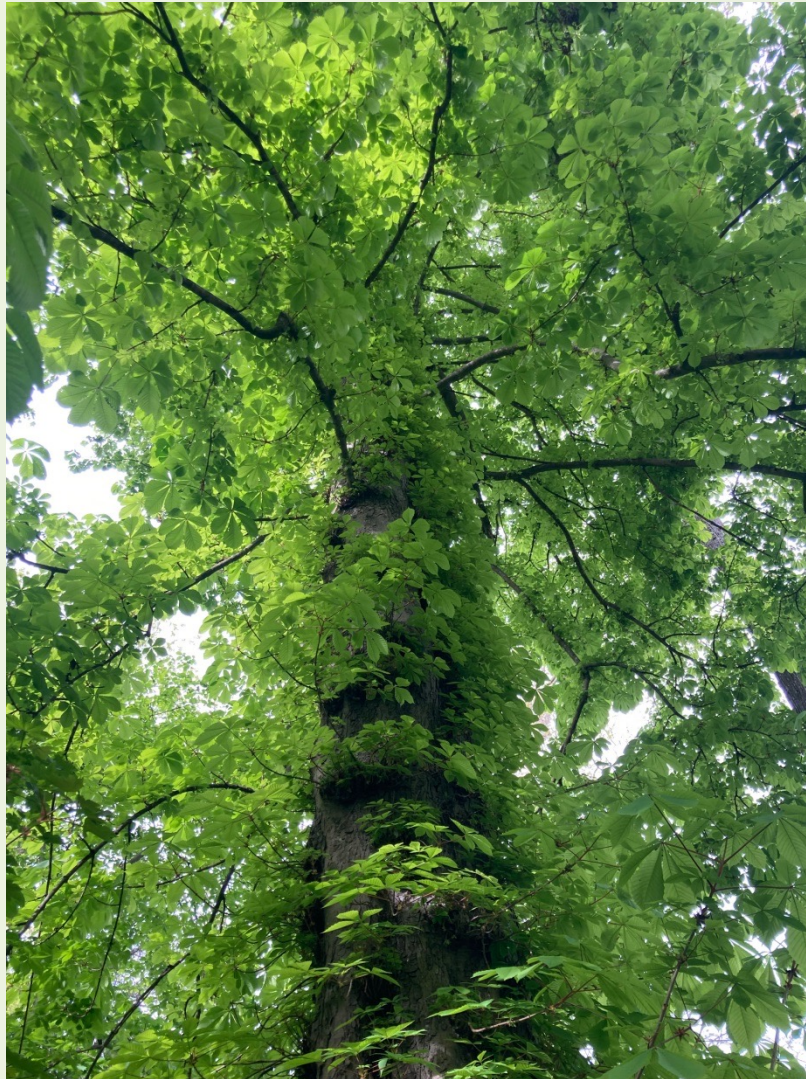
Tribune de Geneve, 6 juin 2023, Ernst Zürcher, Ingénieur Forestier, Écoles Polytechniques Fédérales de Lausanne et Zurich

5. Protéger la faune du Parc Lullin

- Une colonie importante de chauves-souris (Murin de Daubenton), la chouette hulotte, les hiboux et d'autres nombreux oiseaux nichent dans les bois du Parc Lullin et y trouvent refuge.
- Ils seront bouleversés par ces coupes massives.
- Il est impératif de préserver la biodiversité locale et ne pas déranger l'habitat ainsi que les habitudes de vie de ces animaux.



6. Les grands et vieux arbres stockent plus de CO₂ que les jeunes et sont plus résilients face à la sécheresse





Selon des études scientifiques, le remplacement des vieux arbres par des plus jeunes ne fait plus de sens dans le contexte actuel de dérèglement climatique.

«La capacité d'un arbre à stocker du CO2 augmente continuellement à mesure de sa taille et son âge»

Nathan Stephenson, Nature, 15 Janvier 2014

«Les vieux arbres ont plus de résilience face à la sécheresse que les jeunes»

Martin Schlaepfer, Chargé de Cours, Institut des Sciences de l'Environnement à l'Université de Genève, 13 Septembre 2018

7. Les arbres non-indigènes sont plus adaptés au réchauffement climatique et à la sécheresse que les arbres indigènes.

- Le Plan Directeur de l'OCAN proposant de remplacer les espèces introduites par les espèces indigènes, n'a plus de sens dans le contexte actuel de dérèglement climatique.
- Selon des spécialistes des arbres la plupart des arbres qui souffrent actuellement sont des espèces indigènes habituées à nos conditions climatiques et à nos sols.
- Dans les prochaines années il sera nécessaire de planter des arbres originaires des climats chauds et secs - comme les Balkans d'où proviennent les marronniers - qui sont plus adaptés aux changements climatiques.



Opinions des spécialistes des arbres

- *«Par conséquent, nous nous voyons obligés de cultiver de plus en plus d'espèces venant d'autres régions»*
Nicolas Maye, responsable des pépinières chez Jacquet SA
(Tribune de Genève, 6 octobre 2023)
- *“Sur le long terme, les hêtres, charmes et peut-être même les chênes pédonculés seront remplacés au fur et à mesure par de nouvelles espèces dont certaines non indigènes,”*
Caroline Paquet-Vannier, Responsable de l'Unité patrimoine arboré, Service des Espaces Verts de la Ville de Genève (ibid)
- *“C'est peut-être en Italie, dans le sud de la France ou le nord de l'Espagne que se trouvent les espèces appelées à pousser demain à Genève, aux côtés des espèces indigènes.”*
Martin Schlaepfer/université de Genève

Présentation de l'OCAN le 20 septembre

Les travaux de sécurisation et de gestion prévus en 2024

- Sécurisation des arbres dangereux le long de la route de Saugy (selon plan de gestion des routes cantonales)
- Eclaircie jardinatoire (mise en lumière des jeunes arbres et réduction de la pression effectuée par les marronniers sur le rajeunissement)
- Suppression d'arbres dépérissants

	Nombre	Volume m ³
Petit 16 à 30 cm	19	6
Moyen 30 à 50 cm	12	13
Gros > 50 cm	11	41
TOTAL	42	60

Requête de permis de coupe, 28 septembre 2023



28

SEP

2023

Requêtes

Requête de permis de coupe en forêt - Commune de Genthod

Dossier n°: 2023-3073

Propriétaire et Requéant : Etat de Genève

Commune et lieu: Genthod - Campagne Lullin - Bains de Saugy

Parcelles: 978, 1314

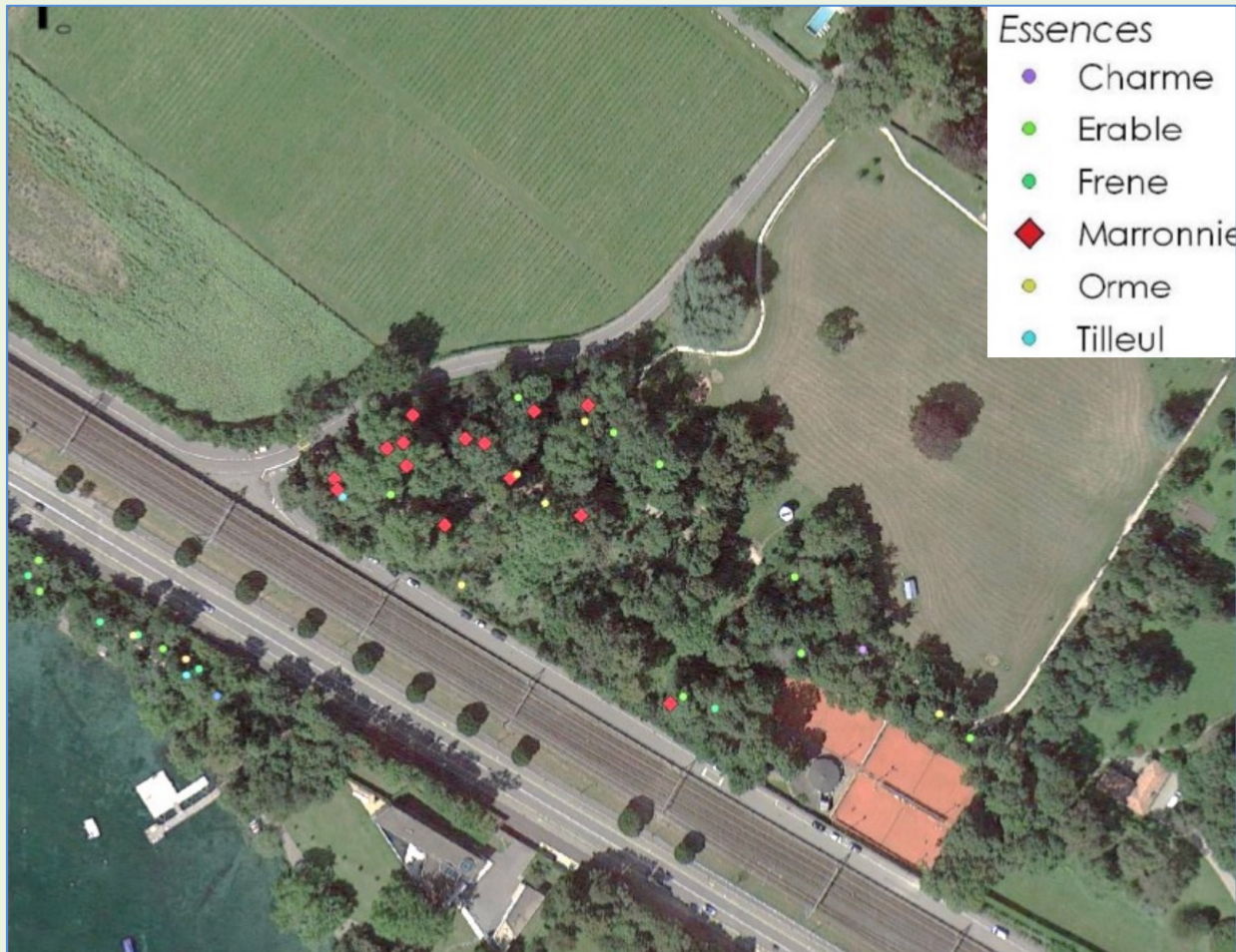
Motifs: Coupe d'éclaircie jardinatoire et de mise en lumière de la régénération naturelle (41 arbres)

Sécurité de la route cantonale et des infrastructures d'accueil (1 marronnier 95 cm de diamètre)

Volume estimé : 61 sv

La requête peut être consultée à l'office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN), 7, rue des Battoirs, 1205 Genève, sur rendez-vous au 022 388 55 35. Elle peut faire l'objet d'observations écrites, dans un délai de 30 jours à compter de la présente publication, à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Les pétitionnaires contestent le projet d'abattage de l'OCAN qui est en décalage avec la volonté de la population locale, le bien-être des utilisateurs de ce parc, la réalité climatique, et l'importance actuelle de préserver la biodiversité et les arbres sains du canton.



A photograph showing a dense canopy of green chestnut leaves. The leaves are large and have a characteristic palmate shape with seven to nine lobes. The background is filled with more foliage, and some sunlight is visible through the leaves. A semi-transparent white box with a blue gradient border is centered over the image, containing the text "Merci de votre attention!".

Merci de votre attention!